

FRANCESCO SORBARA,  
VAUGHAN-WOODBRIDGE

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



FRANCESCO SORBARA,  
VAUGHAN-WOODBRIDGE

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

QUESTIONS DE DISCUSSION

CONSULTATIONS

Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
Le 25 septembre 2016	de 18 h à 20 h	<b>Centre communautaire Vellore Village,</b> 1, av. Villa Royale, Woodbridge (salle d'activité 1)	48

Forme :

- Présentation du bureau du député (divers documents à distribuer)
- Micro ouvert
- Période de questions/réponses
- Conférencier invité

SUJETS ABORDÉS

Modes de scrutin :	Remplacement du mode de scrutin actuel :	Participation électorale :	Accessibilité et inclusion :
Vote obligatoire :	Vote en ligne :	Représentation locale :	Autre :  Élections Canada Représentation

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

Les participants estimaient que la formule actuelle du scrutin majoritaire uninominal présente des lacunes et que dans de nombreux cas, des pressions s'exercent sur des électeurs qui se sentent tenus de voter de façon stratégique. Certains avaient aussi l'impression que dans ce contexte, ces votes étaient « gaspillés ».

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

Le vote en ligne ou le vote électronique comme moyen d'accroître l'accessibilité et de renforcer les interactions avec les jeunes a suscité beaucoup de discussions. Les participants estimaient qu'Élections Canada devrait jouer un rôle plus important dans la prise en charge du processus électoral de bout en bout. Il a été question de la pénalité qui pourrait être imposée aux personnes qui ne votent pas et de l'option d'un vote en révocation au bout d'un an si les électeurs estiment que leur député fédéral ne fait pas du bon travail. De plus, un grand nombre pensaient que l'âge de voter devrait être abaissé à 16 ans et que le vote par procuration devrait être rétabli. Certains participants étaient en faveur de la représentation proportionnelle. Au moins une personne a soulevé la question d'un référendum, mais la plupart des participants pensaient qu'en fin de compte, ce sont les parlementaires qui devraient choisir un nouveau mode de scrutin, quel qu'il soit.

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tél./tel. : 613-992-3150 Télécopieur/fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

Oui. La diversité culturelle, la liberté d'expression, le respect d'autrui et la primauté du droit ont suscité beaucoup de discussions. Les participants ont aussi souligné l'importance de la participation du public dans le processus décisionnel et le besoin d'avoir le sentiment que le gouvernement est tenu responsable des gestes qu'il pose. De plus, ils ont reconnu l'intérêt des initiatives individuelles et collectives et ont indiqué qu'ils s'inquiétaient pour le bien-être, les droits et la dignité de tout le monde. Certains se sont dits inquiets à l'idée que même quand tous sont officiellement reconnus comme des égaux, des inégalités peuvent persister et que les éléments qui sont à la base de l'inégalité, comme la pauvreté, la maladie, le peu d'instruction, les mauvaises conditions de vie, contribuent à la non-participation au processus électoral.

Même si les discussions ont été de vaste portée, très peu de participants ont donné des raisons expliquant pourquoi un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique.

Le sentiment général était que les obstacles les plus importants à la participation démocratique proviennent du mode de scrutin actuel.

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Oui. Certains participants estimaient que c'est un droit démocratique dont ils doivent se prévaloir/une responsabilité démocratique dont ils doivent s'acquitter et que les personnes qui ne votent pas devraient être mises à l'amende.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Oui, le vote électronique a suscité un grand intérêt et de nombreux facteurs ont été abordés à son sujet, les principaux étant l'accessibilité et une mobilisation accrue des jeunes.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Oui (voir ci-dessus).  
De plus, au moins une personne a souligné l'importance de tenir un référendum sur le choix d'un nouveau mode de scrutin.

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

En général, les participants estimaient que le système électoral a besoin d'être amélioré, mais personne n'en a préconisé une refonte complète et il n'y a pas eu de consensus sur la façon dont les améliorations devraient être apportées.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)**

**Date :** le 7 octobre 2016

**Signature du(de la) député(e)**

Francesco Sorbara  
**(Nom)**

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tél./tel. : 613-992-3150 Télécopieur/fax : 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*